

Scénario « rattachement du CMA au CMVRH »

La création du Centre ministériel d'appui à la formation à distance (CMA) et sa mission

Suite à l'identification de la compétence rare en matière de développement de formations à distance depuis le début des années 2000 à l'ENTE dans les rapports du CGEDD en 2012 et 2014 et de la Cour des comptes en 2015, il a été demandé à l'Ente par le Secrétaire Général du pôle ministériel le 28/07/2014, et précisé en COFIL FOAD du 07/07/2015, de mettre cette compétence à disposition de l'ensemble des acteurs de la formation au sein du Ministère en charge du Développement Durable.

Cela a conduit à la préfiguration du CMA en 2015, au recrutement d'un directeur de ce centre en 2016, et à l'inscription de la mission dans l'arrêté du 8 février 2017 relatif à l'organisation de l'ENTE et disposant dans son article 2 que « L'école assure une **mission d'appui à la formation ouverte à distance auprès des organismes de formation et de recherche du ministère en charge du développement durable.** »

Les principales activités du CMA aujourd'hui

Les principales activités du CMA aujourd'hui sont les suivantes :

- La veille et l'expérimentation indispensable au renouvellement continu des méthodes et outils de la transformation numérique de la formation ;
- Le conseil et l'assistance en matière d'innovation numérique et pédagogique auprès des acteurs de la formation, initiale et continue, au sein du pôle ministériel ; cette assistance comprend également des actions de professionnalisation interne ;
- La conception et la réalisation de ressources pédagogiques numériques et de parcours de formation en tout ou partie à distance, synchrone ou asynchrone ;
- Le référencement et la valorisation des formations hybrides ;
- L'animation de la communauté ministérielle de la formation à distance.

Le contexte conjoncturel de l'ENTE

Par lettre en date du 22 juin 2021, Mme la Secrétaire Générale du pôle ministériel confie à M le Directeur de l'ENTE la mission d'approfondir les conditions de mise en œuvre d'une évolution forte des modalités de réalisation de ses missions. Concernant les formations actuellement dispensées par l'Ente, les hypothèses conduisent à transférer les formations des fonctionnaires sous la responsabilité du CMVRH, et celles des étudiants sous l'autorité de l'ENTPE.

Il est également demandé dans cette mission dont le rapport doit être remis d'ici le 15 octobre de **proposer les modalités de poursuite de l'activité du Centre ministériel d'appui à la formation à distance.**

Différentes hypothèses font l'objet d'une fiche d'analyse de l'opportunité, des limites et difficultés induites, et des conditions de réussite nécessaires apparues dans l'étude des scénarios.

La volonté du CMVRH : porter une ambition ministérielle grâce à l'intégration du CMA en son sein, qui place le MTE dans une dynamique large de partenariat, notamment interministérielle.

1. Un projet au profit de l'ambition ministérielle en matière de parcours de formation

Le CMVRH est le principal opérateur de formations du MTE, pour le compte des DG métiers et du SG du pôle ministériel. Par son ancrage territorial, son action sur le maintien et le développement des compétences techniques et managériales et l'accompagnement des parcours professionnels des agents, il est un acteur de la transformation des services et de l'action ministérielle.

Engagé depuis plusieurs années dans l'ingénierie pédagogique auprès des concepteurs de formation, il a également entamé la transformation numérique des parcours de formation dont il a la responsabilité, en accélérant sa mise en œuvre pendant la crise sanitaire.

Dans ce cadre, avec les opérateurs du ministère (VNF, Cerema, OFB, ...), mais aussi plus largement, avec la DGAFP, avec les universités Gustave Eiffel, Caen Normandie ou Lorraine, il développe des partenariats ambitieux pour l'ensemble des acteurs de la formation initiale et continue, au service de la transition écologique et numérique des politiques publiques.

Le CMA dispose des compétences et de l'expérience pour développer largement au bénéfice des agents et de leurs compétences transversales et techniques, les actions pilotées par les maîtres d'ouvrages au travers des plans nationaux de formation. Le CMA est ainsi pleinement attendu avec toutes ces compétences sur les sujets suivants :

- Engagement auprès des DG dans l'acculturation de leurs services sur la transformation numérique des formations
- Développement de l'ingénierie pédagogique pour les parcours de formation initiale et continue, notamment pour les parcours mis en œuvre par le CMVRH
- Appui méthodologique à une revue des formations assurées par le CMVRH dans un contexte de sortie de crise sanitaire et de déploiement du télétravail
- Conception et déploiement d'actions de professionnalisation interne des acteurs de la formation
- Conduite de projet de transformation numérique de parcours de formation, pour les écoles du pôle ministériel ou les opérateurs de la formation continue,
- Conception et développement de ressources numériques.

2. Des partenariats internes et externes au bénéfice de la transformation numérique de la formation

La communauté des acteurs de la transformation numérique des formations dépasse largement le périmètre du CMVRH et même le périmètre du MTE : les écoles supérieures du développement durable (RESDD), les universités et écoles de l'enseignement supérieur, et les établissements de formation professionnelle explorent, innovent et expérimentent. Par son réseau professionnel, le CMA, intégré au sein du CMVRH permettrait de développer et de renforcer ces partenariats pour inscrire durablement le MTE dans une dynamique d'innovation et d'expérimentation en matière de formation et de transformation numérique.

- Partenariats avec les écoles du RESDD :
 - Développement des synergies entre les écoles et les opérateurs de la formation continue pour une meilleure complémentarité des compétences et des parcours de formation,
 - Développement de ressources pédagogiques numériques répondant à des besoins mutuels en formation initiale et continue,
 - Conception de parcours de formation en tout ou partie à distance, synchrone ou asynchrone pour les écoles
 - Professionnalisation des acteurs, enseignants, formateurs, chefs de projet à la formation à distance synchrone : de la conception à la mise en œuvre.
 - Mobilisation des experts des écoles pour élaborer et fournir des ressources pour la production de FOAD,
- Veille et animation d'un réseau ouvert d'acteurs des formations en distanciel, synchrone et/ou asynchrone
 - Organisation des rencontres de la eformation, lieu d'échanges et de partage de la communauté des acteurs de la transformation numérique des formations
 - Actions de sensibilisation et de formation sur les compétences d'ingénierie pédagogiques et d'innovation numérique
- Expérimentation, exploration et veille sur les nouveaux outils numériques : plateforme, utilitaires, applicatifs, etc.

3. Développement d'un partenariat dynamique entre le MTE et les services de l'interministériel pour la formation à distance

Le MTE est engagé dans le développement de ressources numériques de formation depuis plusieurs années, avec la mise en place de sa plateforme de formation SYFOADD. La DGAFP a lancé la plateforme interministérielle de formation MENTOR à laquelle le MTE a l'ambition de contribuer pleinement :

- Contribution aux travaux d'intégration des FOAD à MENTOR ou à toute plateforme répondant aux besoins du pôle ministériel
- Appui aux MOA pour l'identification des conditions d'intégration des formations à MENTOR et des actions à réaliser à cette fin.

Scénario « rattachement du CMA au CMVRH »

Opportunités

<u>Quelle opportunité ?</u>	<u>Compléments et observations</u>
Une équipe projet pérenne de développement du elearning	Développement d'une politique de développement du numérique en formation. Accompagnement des chefs de projets et des opérateurs de formations dans le processus d'hybridation des parcours. Conception et déploiement du plan de professionnalisation du CMVRH
Conception et pilotage de projet de formations à distance	Maîtrise d'œuvre des phases suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Les études d'opportunité, de faisabilité des projets FOAD • L'élaboration de cahiers des charges • La conception pédagogique et multimédia : production de documents de référence (synopsis, story-board...) • La production multimédia : choix et prise en mains des outils • L'intégration sur la plate-forme SYFOADD ou Mentor ou autre(s) • L'organisation de sessions tests • La montée en compétence des acteurs de la formation dans le domaine du numérique
Accompagnement des MOA de formation dans la transformation numérique des actions et des parcours de formation	Copilotage des ateliers de transformation numérique. Sensibilisation des DG au numérique en formations AMO auprès des DG / bureaux métiers
Professionnalisation des opérateurs de formation initiale à la transformation numérique des formations	Accompagnement des écoles du RESDD et des opérateurs de formations continues dans la professionnalisation de leurs équipes à la transformation numérique des formations
Développement de partenariat avec les organismes de formation du MESRI	Développer des partenariats avec l'UGE par exemple pour conception de FOAD communes.
Renforcement des compétences à la pédagogie pour adultes	Accompagnement des acteurs de la formation initiale et continue du MTE dans le renforcement des compétences à la pédagogie pour adultes
Veille sur les outils et les modalités de la formation à distance	Tête chercheuse

Limites / ce qui fait encore débat

<u>Sujet</u>	<u>Observations</u>
Perte de compétences dues à des départs à brève échéance ?	Départs en retraite, mobilité sur des compétences spécifiques
Administration de la plateforme SYFOAD, ultérieurement de la partie réservée au ministère sur Mentor	Retrouver une place pour l'expertise technique indispensable à l'exercice des choix en matière de plateformes de formations et d'outils de médiatisation. Bénéficier des services d'une plateforme gérée en régie le temps d'obtenir de Mentor un fonctionnement satisfaisant les besoins du pôle ministériel et de ses acteurs . Saisir l'opportunité de l'intégration des compétences du CMA au CMVRH pour en maîtriser mieux certains aspects et travailler de manière fluide à l'intégration des ressources pédagogiques auprès de FORCQ et du Snum
Choix d'outils de médiatisation et préservation d'un savoir-faire technique indispensable, y compris pour savoir passer des commandes à des prestataires.	Préservation des suites éditoriales (myscenari, etc) et logiciels (abonnements et contrats divers) nécessaires pour produire et mettre à jour les ressources placées sous notre responsabilité. Budget, implication dans certains logiciels libres (asso Scenari), gestion des serveurs dédiés
Développement de partenariat avec les organismes de formation du MESRI	Développer des partenariats avec l'UVED par exemple pour conception de FOAD communes ? Difficulté lié au statut de l'Uved (on est rentré dans le CA en tant qu'école, si c'est en tant que MTE, c'est un partenariat et une co-tutelle avec le MESRI) + développement par appels à projets lancés par l'Uved auprès d'écoles du supérieur et universités : Lien plus complexe à construire avec cette Université Thématique Numérique centrée sur les problématiques du pôle ministériel

Questions

<u>Sujet</u>	<u>Observations</u>
Rattachement	Le rattachement du CMA au sein du CMVRH pour impulser une revue des formations par le numérique, et une action forte de professionnalisation de l'ensemble des responsables de formation nécessite une capacité à agir avec tous les CVRH. La création d'un « 11ème CVRH » nommé CMA pour rester visible depuis les écoles notamment, parait une condition forte de faisabilité à l'équipe du CMA.
Gouvernance	À redéfinir.

Communication et bilan d'activité	La visibilité du CMA et un rendu-compte de ses activités auprès de l'ensemble des partenaires était assuré par un rapport d'activité en propre, par l'organisation d'événements comme les rencontres de la e-formation et son site internet dédié, etc. Quelle autonomie de communication demain ?
Espace de veille et de création	La compétence au CMA s'est construite au fil du temps par un effort de veille depuis presque 20 ans sur les outils et méthodes en matière de formations à distance, et par des méthodes collaboratives de travail qui ont facilité la créativité au sein de l'équipe. Quelle capacité au sein du CMVRH pour préserver ces principes fondateurs ?

Synthèse du scénario

Pour le CMVRH, l'intégration du CMA en son sein est une véritable opportunité stratégique en termes de transformation numérique des formations initiales et continues. Par sa stratégie de partenariat avec le monde universitaire et avec les acteurs publics et privés de la formation à distance, le CMA apporte au CMVRH un ancrage dans une dynamique forte d'innovation, de transformation de la formation et de développement des compétences du ministère.

En effet, le rattachement du CMA au CMVRH vise une évolution intégrée des compétences du CMVRH pour transformer ses formations, au service du maintien et du développement des compétences des agents du pôle ministériel, à l'écoute des bénéficiaires. Il facilite la réponse aux besoins pressants des services et des agents, fortement impactés par les confinements successifs liés à la crise sanitaire et par la mise en place accélérée et durable du télétravail. La nécessité d'agir rapidement sur ces champs de la transformation de l'offre de formation pour trouver un nouvel équilibre hybride entre temps de formation en présence et à distance, et la professionnalisation indispensable des agents du CMVRH pour porter cette transformation, constitueraient des moteurs de cette intégration.

Scénario « rattachement du CMA à l'ENTPE »

La création du Centre ministériel d'appui à la formation à distance (CMA) et sa mission

Suite à l'identification de la compétence rare en matière de développement de formations à distance depuis le début des années 2000 à l'ENTPE dans les rapports du CGEDD en 2012 et 2014 et de la Cour des comptes en 2015, il a été demandé à l'Ente par le Secrétaire Général du pôle ministériel le 28/07/2014, et précisé en COFIL FOAD du 07/07/2015, de mettre cette compétence à disposition de l'ensemble des acteurs de la formation au sein du Ministère en charge du Développement Durable.

Cela a conduit à la préfiguration du CMA en 2015, au recrutement d'un directeur de ce centre en 2016, et à l'inscription de la mission dans l'arrêté du 8 février 2017 relatif à l'organisation de l'ENTPE et disposant dans son article 2 que « L'école assure une **mission d'appui à la formation ouverte à distance auprès des organismes de formation et de recherche du ministère en charge du développement durable.** »

Les principales activités du CMA aujourd'hui

Les principales activités du CMA aujourd'hui sont les suivantes :

- La veille et l'expérimentation indispensable au renouvellement continu des méthodes et outils de la transformation numérique de la formation ;
- Le conseil et l'assistance en matière d'innovation numérique et pédagogique auprès des acteurs de la formation, initiale et continue, au sein du pôle ministériel ; cette assistance comprend également des actions de professionnalisation interne ;
- La conception et la réalisation de ressources pédagogiques numériques et de parcours de formation en tout ou partie à distance, synchrone ou asynchrone ;
- Le référencement et la valorisation des formations hybrides ;
- L'animation de la communauté ministérielle de la formation à distance.

Le contexte conjoncturel de l'ENTPE

Par lettre en date du 22 juin 2021, Mme la Secrétaire Générale du pôle ministériel confie à M le Directeur de l'ENTPE la mission d'approfondir les conditions de mise en œuvre d'une évolution forte des modalités de réalisation de ses missions. Concernant les formations actuellement dispensées par l'Ente, les hypothèses conduisent à transférer les formations des fonctionnaires sous la responsabilité du CMVRH, et celles des étudiants sous l'autorité de l'ENTPE.

Il est également demandé dans cette mission dont le rapport doit être remis d'ici le 15 octobre de **proposer les modalités de poursuite de l'activité du Centre ministériel d'appui à la formation à distance.**

Différentes hypothèses font l'objet d'une fiche d'analyse de l'opportunité, des limites et difficultés induites, et des conditions de réussite nécessaires apparues dans l'étude des scénarios.

Les besoins de l'ENTPE qui pourraient être couverts en tout ou partie par un rattachement du CMA

- Le développement de filières de formation en alternance, et notamment le projet de création d'un bachelor dont la formation des 2ème et 3ème années seraient délivrées à distance.
- La transformation de parcours de formation par hybridation ,
- la reprise des missions pour le pôle ministériel et notamment :
 - La veille et l'expérimentation indispensable au renouvellement continu des méthodes et outils de la transformation numérique de la formation ;
 - Le conseil et l'assistance en matière d'innovation numérique et pédagogique auprès des acteurs de la formation, initiale et continue, au sein du pôle ministériel ; cette assistance comprend également des actions de professionnalisation interne ;
 - La conception et la réalisation de ressources pédagogiques numériques et de parcours de formation en tout ou partie à distance, synchrone ou asynchrone ;
 - Le référencement et la valorisation des formations hybrides ;
 - L'animation de la communauté ministérielle de la formation à distance, dont l'organisation des rencontres de la eformation.

Cette reprise des missions permettrait de consolider le positionnement de l'ENTPE comme école de référence en aménagement durable des territoires, avec une capacité à fédérer les écoles rattachées au pôle ministériel et apportant leurs expertises thématiques sur projets.

L'ENTPE souhaite également un développement de partenariats avec autres écoles et établissements pour structurer une offre de formation tout au long de la vie, au bénéfice de l'État, des Collectivités Territoriales, de la sphère privée, et de la société civile.

Scénario « rattachement du CMA à l'ENTPE »

Opportunités

<u>Sujet</u>	<u>Observations</u>
Expérience existante de travail conjoint	Formation à distance des exa pro, copilotage « conduite de projets » pour la DGAFP
Compétences additionnées : pédagogies, numérique, expertise	Expertise confortée par le réseau régulièrement sollicité notamment du Cerema
Intégration dans une école d'ingénieurs couvrant les champs de compétences ministériels	Pertinence renforcée pour assurer la fonction d'appui aux acteurs du réseau ministériel
Besoin d'accélérer l'intégration du numérique dans les formations à l'ENTPE	Expression ENTPE à préciser. Citer conduite de projet
Volonté de développer les filières en alternance	Expression ENTPE à préciser. Projet de bachelor en alternance avec part déployée à distance
Présence de chercheurs : disponibilité de contenus experts	Sous réserve de volonté de « projection » et de reconnaissance de cette expertise vers l'extérieur
Adaptation de la plateforme thématique <i>mesformationstechniques.fr</i> aux domaines de projection possibles pour l'Entpe	Voir complémentarité/concurrence avec LMS Entpe
Reprise des rencontres de la eformation par l'ENTPE	Lyon, site universitaire majeur
Rattachement de l'ENTPE à l'U de Lyon	Expertise et partenariats sur projets divers envisageables
Projets de formation à l'international	Formations à distance synchrone et/ou asynchrone
Prolongement des engagements : UVED, UNIT, Copernicus Academy	Pas d'opposition par nature de ces partenariats, souhaits de les prolonger

Limites

<u>Sujet</u>	<u>Observations</u>
Adhésion et besoins sur les différents modes d'action du CMA.	A confirmer/ajuster dans la discussion en cours. Sur les valeurs sur les 5 axes : Veille-expérimentation/Conseil-assistance/conception de parcours et production de ressources/Référencement catalogage/animation communauté
Géographie : capacité à accueillir des agents du CMA aujourd'hui basés à Aix et Valenciennes ?	Résidence administrative à proximité d'Aix et Valenciennes ou Vaulx-en-Velin ? Renouvellement des postes à Vaulx-en-Velin
Modalités de travail à distance à définir	Définir modalités spécifiques de travail : sans engagement sur des conditions spécifiques de travail, pas d'adhésion de l'équipe
Équilibre à définir entre action pour les besoins propres et action pour le réseau	Reprise idem arrêté du 8 février 2017 de l'ENTE dans les statuts de l'ENTPE ? Voir les modalités pour inscrire dans la durée la mission pour le ministère
Préservation autonomie et visibilité mission MTE (rapport activités, budget, liberté d'initiatives pour la structure)	À débattre avant de le remonter en opportunité le cas échéant
Finances : dotation à l'Entpe augmentée des moyens (etp et €) du CMA ?	Environ 780 k€ de masse salariale chargée + budget (soft et hardware, formations, déplacements, rencontres eformation) + locaux..

Questions

<u>Sujet</u>	<u>Observations</u>
Culture de l'innovation, de l'expérimentation ?	Absence de Lab ?, projet ?
Ouverture à la transfo à la DFI ?	Pas de sollicitation à ce stade.
Expertise RH : salaires, primes, indemnité résidence, promos..	Principe de continuité des acquis ?

synthèse du scénario

Scénario « rattachement du CMA à l'Université Gustave Eiffel »

Le contexte administratif du CMA de l'ENTE

Suite à l'identification de la compétence rare en matière de développement de formations à distance depuis le début des années 2000 à l'ENTE dans les rapports du CGEDD en 2012 et 2014 et de la Cour des comptes en 2015, il a été demandé à l'Ente par le Secrétaire Général du pôle ministériel le 28/07/2014, et précisé en COFIL FOAD du 07/07/2015, de mettre cette compétence à disposition de l'ensemble des acteurs de la formation au sein du Ministère en charge du Développement Durable.

Cela a conduit à la préfiguration du CMA en 2015, au recrutement d'un directeur de ce centre en 2016, et à l'inscription de la mission dans l'arrêté du 8 février 2017 relatif à l'organisation de l'ENTE et disposant dans son article 2 que « L'école assure une mission d'appui à la formation ouverte à distance auprès des organismes de formation et de recherche du ministère en charge du développement durable. »

La mission du CMA aujourd'hui

Les principales missions du CMA aujourd'hui sont notamment :

- la veille et l'expérimentation indispensable au renouvellement continu des méthodes et outils de la transformation numérique de la formation ;
- le conseil et l'assistance en matière d'innovation numérique et pédagogique auprès des acteurs de la formation, initiale et continue, au sein du pôle ministériel ; Cette assistance comprend également un volet formation et professionnalisation des acteurs ;
- la conception et la réalisation de ressources pédagogiques numériques et de parcours de formation en tout ou partie à distance, synchrone ou asynchrone ;
- le référencement et la valorisation des formations hybrides et à distance ;
- l'animation de la communauté ministérielle de la formation à distance.

Le contexte conjoncturel de l'ENTE

Par lettre en date du 22 juin 2021, Mme la Secrétaire Générale du pôle ministériel confie à M le Directeur de l'ENTE la mission d'approfondir les conditions de mise en œuvre d'une évolution forte des modalités de réalisation de ses missions. Concernant les formations actuellement dispensées par l'Ente, les hypothèses conduisent à transférer les formations selon leur vocation sous la responsabilité du CMVRH, et celle de l'ENTPE.

Il est également demandé dans cette mission dont le rapport doit être remis d'ici le 15 octobre de **proposer les modalités de poursuite de l'activité du Centre ministériel d'appui à la formation à distance.**

Afin de préparer ce volet du rapport, différentes hypothèses font l'objet d'une fiche d'analyse de l'opportunité dégagée par ce rattachement, des limites et difficultés induites, et des conditions de réussite nécessaires apparues dans l'étude du scénario.

L'intérêt de Gustave Eiffel pour un rattachement du CMA

L'Université Gustave Eiffel a produit une note d'opportunité en appui à son souhait d'intégrer les missions et les compétences du CMA en son sein : voir PJ annexée.

Scénario « rattachement du CMA à l'Université Gustave Eiffel »

Opportunités

<u>Sujet</u>	<u>Observations</u>
Intégration dans une Université couvrant les champs de compétences ministériels	Visibilité UGE auprès des acteurs du réseau ministériel et des partenaires locaux afin de tirer profit de l'existence des campus : Collectivités, Services déconcentrés, Organismes, Universités, Ecoles, etc.
Présence importante de chercheurs et d'enseignants chercheurs : disponibilité de compétences et de contenus experts	Sous réserve de volonté de « projection » et de reconnaissance de cette expertise vers l'extérieur, plus du quart de la recherche en France sur les thèmes du MTE
Géographie : présence du campus Méditerranée et de Lille	Ne pas oublier la question d'organisation avant le sujet des implantations + facilités à construire des partenariats locaux, logique par projet + cohérence nationale avec une adaptation locale
Besoin d'accélérer la projection de Gustave Eiffel à l'international par l'intégration du numérique dans les formations	Enseignants chercheurs menant des travaux européens et internationaux, aptes à construire une vision de la ville de demain adaptée au changement climatique, et à la prise en compte de la biodiversité, etc. Gustave Eiffel a une forte volonté de se positionner internationalement sur les sujets de la ville durable associant génie civil, génie urbain, aménagement, transports, ..
Volonté de développer les filières en alternance	Dans l'ADN de l'université, expérience reconnue, première université pour l'apprentissage
Reprise des rencontres de la eformation par l'UGE	Complémentarité manifestation propre/ rencontres eformation pour le pôle ministériel affirmée par UGE, avec une complémentarité avec les journées de la pédagogie à assurer une volonté de Gustave Eiffel de créer un évènement de ce type, à mutualiser et pérenniser
Appui aux politiques publiques territoriales	Besoins de compétences au sein des territoires et des collectivités, au service des déclinaisons des PP du MTE sur les territoires
Exploiter le caractère novateur de la construction de Gustave Eiffel, nationale et multi-académie	Opportunité pour le MTE qui porte des politiques publiques déclinées sur les territoires. Capacité à relayer ces politiques dans ses différentes dimensions (recherche, formation, ouverture à la société)
Préservation autonomie et visibilité de la mission pour le MTE	➔ Rapport activités, budget, liberté d'initiatives pour la structure En accord avec politique Cipen, sur des modèles au CIPEN déjà existants.

Modalités d'intégration du CMA dans Gustave Eiffel	Besoins, stratégie Gustave Eiffel précisée, volonté de travailler pour le MTE réaffirmée : voir note jointe → garder la porte d'entrée pour le MTE : Mission propre pour le CMA (bénéfices réciproques) + inscrire dans les statuts de l'Gustave Eiffel ou contractualiser avec l'université
Adaptation de la plateforme thématique <i>mesformationstechniques.fr</i> aux domaines de projection possibles pour l'UGE	Gustave Eiffel a priori équipée, par des outils adaptés à sa dimension... (à voir néanmoins la capacité à monter des formations à nos thèmes de compétences en formation continue) Multi-plateforme n'est pas un pb, besoins propres de la FC notamment vers les CT pourraient par exemple être ainsi satisfaits
Adhésion et besoins sur les différents modes d'action du CMA.	Constat d'un partage des mêmes valeurs sur les 5 axes : Veille-expérimentation/Conseil-assistance/conception de parcours et production de ressources/Référencement catalogage/animation communauté
Prolongement des engagements : UVED, UNIT, Copernicus Academy	Pas d'opposition à ces partenariats, pratique des partenariats au sein du Cipe, basée sur initiatives individuelles
Culture de l'innovation, de l'expérimentation	Culture partagée, avec un tiers lieux dédié, La Centrif, et des pratiques à diffuser.

Limites

<u>Sujet</u>	<u>Observations</u>
Absence d'expérience de travail conjoint	Hors relations avec ENSG, mais culture commune, réseaux communs, etc
Équilibre à définir entre action pour les besoins propres et action pour le réseau	Reprise idem arrêté du 8 février 2017 de l'ENTE dans les statuts de Gustave Eiffel ? Ou dans le contrat avec les tutelles en cours de rédaction ?
Finances : dotation à Gustave Eiffel augmentée des moyens (etp salaires et €) du CMA, et feuille de route annuelle ou équivalent ?	Charge de SP pour reprendre la mission : « L'école assure une mission d'appui à la formation ouverte à distance auprès des organismes de formation et de recherche du ministère en charge du développement durable. » Définition indispensable des modes de financement des projets entre le ministère et Gustave Eiffel.
Modalités de travail à distance à définir	Des phases de conception et des temps de production et d'accomplissement des missions : bonne idée Equipes à monter par projet.

Questions

<u>Sujet</u>	<u>Observations</u>
Gouvernance	Liens et modalités relations Gustave Eiffel / DRH DRI RESDD à redéfinir. Une mise en œuvre réelle d'une gouvernance autour de la transformation numérique de la formation au ministère en relation avec Gustave Eiffel
Compétences à additionner : pédagogies, numérique, expertise	Renforcer les interactions cipen-campus et écoles Ouvrir les méthodes de travail : ateliers, séminaires, équipes projet, etc.
Expertise RH : salaires, primes, indemnités résidence, promos..	Principe de continuité des acquis ?

Synthèse du scénario

Scénario ambitieux en terme de potentiel de mise en œuvre de la mission, par la présence des compétences expertes dans l'université Gustave Eiffel, par les compétences numériques et pédagogiques déjà développées pour son propre compte et donc ses facultés d'intégration des compétences du CMA, et par la solidité de la structure d'accueil qui vise l'excellence et une dimension majeure dans la construction de l'expertise et la formation aux enjeux portés par le pôle ministériel. Le bénéfice pour le MTE de ce scénario de rattachement pourrait être important. Potentiel fort de professionnalisation des acteurs de la formation, en interne et vers les acteurs de la formation du pôle ministériel.

Scénario arrivant à un moment opportun pour la structure universitaire, avec un renforcement souhaité de l'articulation entre les Campus et les autres structures ayant fondé l'Université Gustave Eiffel.

Scénario qui facilite le portage de l'impérieuse obligation de diffuser la compétence nécessaire à la mise en œuvre de la transition écologique et de la ville durable sur un périmètre largement ouvert au-delà de pôle ministériel, avec une gouvernance partagée entre le pôle ministériel et celui de l'enseignement supérieur.

Il permettrait, au bénéfice des écoles et organismes de recherche visés dans les missions de l'Ente confiées au CMA depuis l'arrêté du 7 février 2017, de maintenir visibilité et disponibilité pour la transformation numérique des formations et la construction de partenariats.

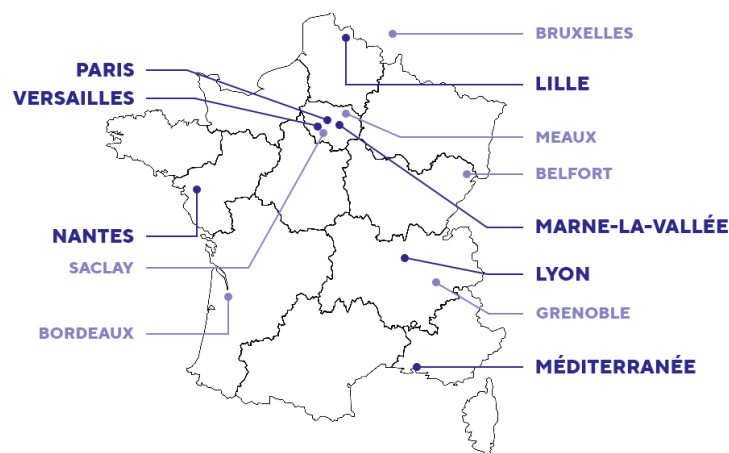
Il nécessite une attention à la mise en place d'un pilotage pérenne de la mission, par la définition d'une stratégie explicite, et par la définition des modalités de commande, de suivi, et de rendu compte de son activité.

Proposition de rattachement du Centre ministériel d'appui à la formation à distance du MTE au Centre d'Innovation Pédagogique et Numérique de l'Université Gustave Eiffel

La volonté du MTE à faire évoluer les formations du pôle ministériel consistant notamment à concevoir les modalités de poursuite de l'activité du Centre ministériel d'appui à la formation à distance, amène l'Université Gustave Eiffel à proposer sa candidature pour l'intégration du CMA au sein du CIPEN de l'Université et la poursuite et développement de son activité au service du MTE.

Positionnement hybride et national de l'Université Gustave Eiffel

Créée au 1^{er} janvier 2021 par la fusion de l'UPEM, l'IFSTTAR, l'ESIEE, l'EIVP, l'EAVT et l'ENSG, l'université a intégré des compétences diverses et variées reconnues tant au niveau national qu'à l'international. Elle dispose d'une expertise scientifique et technique forte autour des champs de recherches de la ville durable (**25% de la recherche nationale**). Elle dispose également d'une expertise reconnue autour des pédagogies innovantes, de la formation avec le numérique, de la formation à distance et de l'apprentissage (**1^{ère} université de France**).



Par ailleurs, la diversité des localisations des Campus de l'Université Gustave Eiffel rend possible des collaborations territoriales à la fois académiques mais également socio-économiques sur quasiment tous les territoires de l'hexagone. Ces Campus sont de véritables interfaces sur l'ensemble du territoire national entre :

- Les besoins des services ministériels, des collectivités territoriales, des entreprises et des citoyens ;
- La production de connaissances, l'expertise scientifique et technique pour l'appui aux politiques publiques (inscrit dans les statuts de l'université) et aux politiques industrielles ;
- La formation initiale, continue et par apprentissage pour l'évolution des compétences et des métiers tant public que privé en articulation avec les partenaires académiques implantés sur les mêmes territoires ;
- La diffusion du savoir et l'ouverture vers la société, par exemple la sensibilisation des personnels enseignants du second degré aux dernières avancées de la connaissance, des conférences liant citoyen.nes et scientifiques, la contribution au réseau Culture Scientifique, Technique et Industrielle.

Le Centre d'Innovation Pédagogique et Numérique de l'Université Gustave Eiffel

Le CIPEN de l'Université Gustave Eiffel a été créé en janvier 2020 combinant l'expérience déjà acquise par l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et son Campus Numérique avec l'expérience de l'Université Paris-Est et son IDEFI IDEA (Investissement D'avenir En Formation Innovante IDEA).

Les missions du CIPEN à vocation nationale pour Gustave Eiffel sont diverses :

- L'accompagnement au changement dans le cadre des transformations des formations d'un point de vue pédagogique avec ou sans le numérique, avec par exemple la mise en œuvre de l'approche compétence et l'expérimentation de la formation en situation de travail (FEST), la revue des parcours de formation pour les améliorer et les adapter aux nouvelles modalités pédagogiques avec ou sans le numérique. [Département pédagogie].

- La production et la médiatisation de contenus pédagogiques pour la formation initiale et continue pour l'université et ses composantes ainsi que l'équipement en outils numérique et audiovisuels pour la formation, la recherche et la gestion, comme par exemple MOOCs (Massive Open Online Courses), SPOCs (Small Private Online Courses), outils de visioconférences, outil de cours à distances etc. notamment dans le but de pouvoir développer la formation au sein des Campus. [Département numérique & médias].
- Le conseil pour l'aménagement de locaux afin de les rendre plus collaboratifs. Il gère un tiers lieu : La Centrif'. [Département numérique & médias].
- La formation aux langues, au numérique (PIX) et à la pédagogie des enseignant.es, enseignant.es chercheur.es, les étudiant.es et les apprenant.es et l'accompagnement de ces deux derniers pour remédier à leurs difficultés d'apprentissage via des formations dédiées tels que la formation DigitalU ou Préparéo. [Centre d'actions pédagogiques en langues et département des formations transversales].
- L'étude des stratégies d'apprentissage des étudiants ainsi que la publication d'articles scientifiques en sciences de l'éducation dans un objectif d'amélioration continue et de capitalisation des pratiques. Ce sont également des leviers de développement professionnels des enseignant.es, chercheur.es et formateur.rice.s via par exemple la valorisation des pratiques pédagogiques innovantes et transformantes ou la valorisation des techniques pédagogiques numériques à destination de tout.es. [Observatoire des pratiques pédagogiques].

De manière transversale, le CIPEN a pour charge la formation des acteurs de la pédagogie : enseignant.es, enseignant.es-chercheur.ses, chercheur.ses, chargés d'enseignement vacataires, formateurs. Le CIPEN dispose d'une offre de formation interne aux pédagogies innovantes avec ou sans le numérique. En 2020-2021, le CIPEN a formé plus de 500 personnels de l'Université Gustave Eiffel. Parmi ses missions, le CIPEN a pour objectif de transformer et de créer des formations dans le but de maximiser l'apprentissage, la réussite des apprenants mais également disposer de formations permettant d'aboutir à des territoires durables.

Enfin, le CIPEN est composé de 70 agents sur différents sites et différents Campus de l'Université Gustave Eiffel.

Le Centre Ministériel d'Appui à la formation à distance

Suite à l'identification de la compétence rare en matière de développement de formations à distance depuis le début des années 2000 à l'ENTE dans les rapports du CGEDD en 2012 et 2014 et de la Cour des comptes en 2015, il a été demandé à l'Ente de mettre cette compétence à disposition de l'ensemble des acteurs de la formation au sein du Ministère en charge du Développement Durable.

Cela a conduit à l'inscription de la mission dans l'arrêté du 8 février 2017 relatif à l'organisation de l'ENTE et disposant dans son article 2 que « L'école assure une mission d'appui à la formation ouverte à distance auprès des organismes de formation et de recherche du ministère en charge du développement durable. »

Le CMA dispose donc d'une expertise technique et de compétences autour de la pédagogie avec le numérique. Il dispose d'une expérience de travail collaboratif. Ses missions sont très proches de celles du CIPEN :

- La veille en matière de tendances de la formation à distance et l'expérimentation en matière de technologie pour la formation à distance.
- Le conseil pédagogique numérique et l'assistance technique en vue de concevoir, réaliser, intégrer et évaluer des formations avec les opérateurs de formation (dont toutes les écoles du MTE).
- La conception et la réalisation de ressources et de parcours de formations à distance.
- Le référencement et le catalogage en vue de valoriser les formations à distance.
- L'animation de la communauté de la formation à distance par exemple par l'organisation depuis plusieurs années des rencontres de la eformation.

Apports mutuels CIPEN-CMA

Le CIPEN et le CMA partagent des valeurs professionnelles s'agissant de la formation à distance : efficiente, pragmatique, adaptée aux apprenant.es et aux disciplines.

Les deux structures partagent par ailleurs nombre d'outils identiques, tels que la plateforme de formation à distance et disposent de compétences. Leurs pratiques professionnelles similaires permettent le partage d'expérience et les échanges de savoir-faire afin de pouvoir opérer une montée en compétence conjointe tout en maintenant la visibilité et le service aux différents utilisateurs des deux services et notamment sur les points suivants :

- Assurer la création de formations à distance des Campus en lien avec les écoles et organismes du MTE et les universités locales partenaires pour enrichir les possibilités pour de futures usagers en formation initiale et continue de bénéficier des meilleures formations sur tout le territoire.
- Mettre en œuvre une démarche qualité permettant la traçabilité, l'amélioration continue permanente au profit des usagers et l'organisation de retour d'expérience interne pour la réutilisation ou l'évolution des contenus pédagogiques déjà créés.
- Bénéficier conjointement des réseaux permettant de répondre au mieux aux enjeux d'appui aux politiques publiques et de formation des collectivités et des services du MTE et du MESRI pour préparer au mieux aux compétences attendues et aux métiers de demain.
- Mutualiser des processus, des méthodes et des pratiques au service de tout.es.
- Développer la diffusion par l'organisation d'évènements nationaux ou internationaux autour de la formation à distance.

Concrètement, il s'agit de pouvoir faire bénéficier le CMA et le CIPEN des potentialités croisées des savoirs, compétences et expertises des chercheur.es et enseignant.es chercheurs localisés sur les campus pour les mettre à profit de l'université et des écoles du MTE.

Proposition de stratégie de développement conjointe

Pour l'Université Gustave Eiffel, en tant qu'université nationale dont deux des tutelles principales sont le MESRI et le MTE, l'intégration du CMA sera la clé de voute de la consolidation des collaborations avec les écoles du MTE et l'Université Gustave Eiffel et

permettant ainsi, de manière croisée, le développement de la formation sur le territoire national en s'appuyant sur les différents Campus de l'Université.

1. Le renforcement des services de développement des formations à distance, synchrone et asynchrone, dans les écoles et organismes du MTE,
2. Le développement des compétences au service des écoles et organismes du MTE et au service également des composantes de l'Université Gustave Eiffel de « revue des formations » pour identifier les gisements d'hybridation et de mise à distance de formations notamment continues,
3. La digitalisation et/ou l'hybridation de formations nouvelles sur les Campus en utilisant les potentialités de l'expertise des chercheur.es et des enseignant.es-chercheur.es sur les différentes implantations,
4. La mutualisation des contenus pédagogiques à l'échelle nationale voire internationale entre les écoles du MTE et l'Université Gustave Eiffel,
5. La concrétisation en matière de formation des besoins de transformation des compétences et des métiers des services des ministères et des collectivités territoriales à l'aune des transitions à l'œuvre via le réseau ainsi créé, (mutualisation au service de la professionnalisation des acteurs),
6. L'accélération de la visibilité et le renforcement de l'attractivité de l'expertise française en matière de gestion des transitions énergétiques, écologiques et numériques à l'échelle internationale via l'Université Gustave Eiffel et la formation à distance.

Scénario d'intégration du CMA au CIPEN

Préservation des missions

Certains principes seront préservés : le CMA continuera ses missions à destination des écoles et organismes du MTE en s'appuyant sur les forces existantes à l'Université Gustave Eiffel. Il contribuera ainsi au développement de la formation au sein des Campus de manière croisée avec les écoles et organismes du MTE.

Principe de rattachement

Le CMA pourrait être rattaché tel quel au CIPEN en tant que département du CIPEN disposant de l'autonomie nécessaire permettant de mener à bien ses missions tout en développant des missions au sein des Campus de l'Université Gustave Eiffel.

En matière administratif et budgétaire, de même, et comme pour tous les départements, le budget propre de fonctionnement sera sacralisé. Les dépenses seront opérées en conformité avec les règles d'achat public qu'applique l'Université Gustave Eiffel.

Localisation et gestion des personnels

L'Université Gustave Eiffel étant une université nationale, le Campus de Lille (site de Villeneuve d'Ascq) et le Campus de Méditerranée (site de Salon de Provence) accueilleront les personnels transférés/ou à disposition et disposeront de l'environnement de travail de l'Université Gustave Eiffel/CIPEN disposant de tous les outils nécessaires pour la création de contenus pédagogiques et numériques.

L'Université Gustave Eiffel, multituelle, dispose des compétences pour la gestion des corps ministériels MESRI/MEN mais également pour la gestion des corps ministériels du MTE. Multicampus, la gestion des personnels harmonisée à l'échelle nationale s'appuie sur des pôles RH de proximité qui est aussi une compétence développée par l'établissement.

Suivi des activités par le MTE

Un comité de suivi des activités (COSA), instance de dialogue pourrait être créé. Il pourrait se réunir de manière trimestrielle, entre le MTE et l'Université Gustave Eiffel/CIPEN/CMA avec comme finalités de disposer des attentes du MTE, de pouvoir assurer le suivi des activités et de proposer notamment des dispositifs transformants et innovants servant la politique de formation du MTE.

Conclusion

Les missions du CIPEN et du CMA sont très voisines voire identiques pour certaines d'entre elles ainsi que les valeurs que les deux structures partagent. De ce fait dans l'objectif de développement des activités de formation avec le numérique et de la formation à distance, le projet de rattachement va provoquer des effets leviers précieux tant techniques que méthodologiques pour toutes les parties prenantes : des tutelles jusqu'aux personnels. L'Université Gustave Eiffel et ses Campus forte de ses compétences internes en matière de recherche, de formation, d'ingénierie pédagogique et d'expertise scientifique et technique et de son intégration dans les territoires permettra au CMA de poursuivre le développement de son activité au service des structures du MTE pour la mise en œuvre des politiques publiques au sein d'un environnement aux pratiques et métiers similaires.